



SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N° 9

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mille vingt-un, le treize décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 7 décembre 2021

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - C.DOS SANTOS - J.WEBER - J.DARRIGADE - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - B.GERY - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - CH.MARTIN - M.BECRET - H.ETCHENIQUE - F.BILLARD -

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X BAYLAC donne pouvoir à JM GUTIERREZ  
M.EVENE-MATEO donne pouvoir à C.DOS SANTOS  
J.RANCE donne pouvoir à MA.THEBAUD

Secrétaire de séance : E.DEITIEUX

Institution d'une  
servitude de  
passage au profit  
d'Enedis sur la  
parcelle As n° 174  
Autorisation  
accordée à  
Monsieur le Maire  
de signer la  
convention de  
servitudes

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, indique que l'opérateur Free a sollicité un branchement pour renforcer l'alimentation électrique d'un relai de téléphonie portable sur le château d'eau.

Aussi, afin de procéder à ces travaux, le bureau d'étude CIRCET a, dans un premier temps, demandé un accès via le syndic de copropriété du lotissement du Bois de Jouandic. Ce dernier ayant refusé le passage, la Commune a été sollicitée pour un passage via le chemin de Jouandic et l'espace boisé, propriété communale (parcelle AS 174).

La Ville a donné un avis de principe favorable, sous réserve d'établissement d'un constat d'huissier préalable, et de l'absence d'impact sur la végétation (tranchée le long d'un sentier existant et remise en état à l'identique).

C'est dans ce cadre, qu'ENEDIS propose à la Commune la signature d'une convention de servitude.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 064-216401406-20211214-09\_13\_12\_2021-DE

**Institue** une servitude de passage au profit d'Enedis en vue de la réalisation de travaux visant à renforcer l'installation d'un relai de téléphonie portable sur la parcelle cadastrée section AS n° 174.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes avec le représentant d'ENEDIS.

**Pour extrait certifié conforme**

**Boucau, le 14 décembre 2021**

**Le Maire,**

